



# Chef d'Équipe Aménagement-Finitions



## DIPLÔME

**Titre Professionnel** enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles et homologué **de niveau IV**



## PROGRAMME

### → COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Connaissance des différents métiers du bâtiment, les matériels et matériaux utilisés.
- Assurer la gestion des interfaces techniques avec les autres lots.
- Connaissance des règles et des dispositifs de sécurité.
- Capacité à dimensionner les besoins de main-d'œuvre, de matériel, de matériaux, d'outillage.
- BIM : manipulation de maquettes numériques et logiciels

### → COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

- Savoir se positionner en tant que Chef d'équipe.
- Assurer la cohésion et la motivation de son équipe.
- Communiquer une consigne ou une directive, faire passer un message. Savoir déléguer.
- Développer sa qualité d'écoute pour mieux convaincre et fédérer.



## CALENDRIER

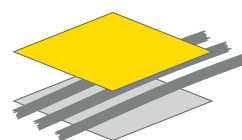
- **D'octobre à juin**
- **Durée de formation : 420 heures**
- **12 semaines de formation** par an au CFA
- **Alternance** : 1 semaine au CFA,  
2 semaines en entreprise

Le **Chef d'Équipe Aménagement-Finitions** prépare et planifie la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.

Il assure le 1<sup>er</sup> niveau d'encadrement des travaux réalisés par son équipe.

Il prend en compte les critères liés au respect de la performance énergétique des bâtiments et assure la gestion des interfaces techniques avec les autres lots.

Le chef d'équipe aménagement finitions travaille sur des chantiers de construction neuve ou en réhabilitation, à l'intérieur de locaux clos et couverts ou à l'extérieur. Il réalise son activité en intégrant la performance énergétique dans le respect des consignes de sécurité.



**BTP CFA  
GIRONDE**

Le réseau de l'apprentissage BTP

## Chef d'Équipe Aménagement-Finitions



### ADMISSION

Titulaires d'un BP, Bac Pro ou d'un Titre Professionnel de Niv. IV,  
(à minima) dans le secteur de l'aménagement finition.

**Avant l'entrée en formation, la signature d'un Contrat d'Apprentissage  
ou de Professionnalisation est nécessaire.**



### PUBLIC

- Jeunes h/f, âgés de 16 à 30 ans (Contrat d'Apprentissage)
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et + (Contrat de professionnalisation)
- Salariés d'entreprise en CDI



### ENTREPRISES

Toutes les entreprises du bâtiment peuvent être concernées  
par cette formation (petites, moyennes et grandes entreprises).



### RÉMUNÉRATION

Elle varie en fonction de l'âge, de la nature du contrat et de la progression dans le parcours  
de formation de l'alternant (il s'agit d'un pourcentage du SMIC ou du SMC salaire minimum  
conventionnel en vigueur).



### MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Démarche personnalisée prenant en compte les acquis de l'expérience des alternants et  
la diversité de leurs entreprises formatrices.
- Formation sur mesure adaptée en privilégiant les échanges, les études de cas et les  
méthodes participatives, actives et concrètes.
- Interventions de différents acteurs du monde professionnel du BTP (OPPBT, AQC...).
- Salle de réunion équipée de systèmes de vidéo projection, tableaux techniques, salle  
multimédia et utilisation des outils numériques.



### NOS + FORMATION

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques  
liés à l'Activité Physique (PRAP) / R408 Échafaudage / Amiante Sous Section 4
- Formation modularisée, interactive et personnalisée.



### LIEU DE FORMATION

26 avenue du Port du Roy - 33290 Blanquefort

**Possibilité d'hébergement et de restauration sur place**



### CONTACT

Point Conseil BTP

05 56 35 12 28

contact.btpcfa33@ccca-btp.fr

www.btpcfa-aquitaine.fr

**DES RÉSULTATS QUI PARLENT !**

✓ **85 %**  
TAUX MOYEN DE RÉUSSITE  
AUX EXAMENS

✓ **87 %**  
TAUX MOYEN D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE À 7 MOIS

